

 <p>utbm université de technologie Belfort-Montbéliard</p> <p><i>Humanités</i></p> <p>UTBM F 90010 Belfort Cedex tél. 03.84.58.31.75 fax. 03.84.58.31.78 e-mail <prénom.nom>@utbm.fr http://www.utbm.fr</p>	<p>GE01</p> <p>Fondements de la gestion</p> <p>Examen final</p> <p>Durée : 2 heures + 5 minutes de lecture de questions</p>
<p>Christian GIRARDOT</p>	<p>Mercredi 24 juin 2015</p>

Consignes :

- *Les documents de cours, les documents de TD, les sujets d'examen antérieur, les ordinateurs portables, les tablettes, les téléphones mobiles et les dictionnaires électroniques ne sont pas autorisés.*
- *Une calculatrice simple est autorisée.*
- *Toutes vos réponses seront rédigées et justifiées.*
- *Vous signerez chaque copie utilisée.*
- *Vous veillerez à la présentation de la copie (lisibilité, orthographe, grammaire).*
- *Vous séparerez distinctement les différents dossiers.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

Étude de cas : L'industrie de l'énergie

Liste des annexes :

- Annexe 1 : « Boralex, nouvel acteur majeur de l'éolien en France », extrait, Anne Feitz, *Les Échos*, mercredi 24 décembre 2014
- Annexe 2 : « EDF étend sa base de maintenance des centrales nucléaires dans la Meuse », extrait, Pascal Ambrosi, *Les Échos*, mardi 10 mars 2015
- Annexe 3 : « Nucléaire : le grand carénage dope les capteurs de CMR », Paul Molga, *Les Échos*, jeudi 23 avril 2015
- Annexe 4 : Facture envoyée par la société CMR à la société EDF
- Annexe 5 : Facture envoyée par la société VOLTEC SOLAR à la société NEOEN
- Annexe 6 : Facture envoyée par la société WOEHLE & CIE à la société VOLTEC SOLAR
- Annexe 7 : Facture envoyée par la société ADECCO agence de Mantes-la-Jolie à la société SULZER POMPES
- Annexe 8 : Facture envoyée par la société MONDRAGON ASSEMBLY FRANCE à la société VOLTEC SOLAR
- Annexe 9 : Extrait du plan de comptes commun à tous les enregistrements demandés
- Annexe 10 : Extrait de la balance des comptes de la société VERGNET HYDRO au 31/12/2014
- Annexe 11 : Tableau de passage des comptes de la balance au bilan passif – tableau DGFIP n° 2051
- Annexe 12 : Tableau de passage des comptes de charges de la balance au compte de résultat – tableau DGFIP n° 2052
- Annexe 13 : Tableau de passage des comptes de produits de la balance au compte de résultat – tableau DGFIP n° 2052
- Annexe 14 : Compte de résultat 1^{ère} partie – tableau DGFIP n° 2052 de la société SUNPOWER TECHNOLOGIES FRANCE au 31/12/2013
Remarque : La colonne « Exercice N » correspond à l'exercice clos au 31/12/2013 et la colonne « Exercice (N-1) » à l'exercice clos au 31/12/2012
- Annexe 15 à compléter et à restituer avec la copie : Bilan passif – tableau DGFIP n° 2051 de la société VERGNET HYDRO au 31/12/2014
- Annexe 16 à compléter et à restituer avec la copie : extrait du compte de résultat 1^{ère} partie – tableau DGFIP n° 2052 de la société VERGNET HYDRO au 31/12/2014
- Annexe 17 à compléter et à restituer avec la copie : Extrait du tableau des soldes intermédiaires de gestion de la société SUNPOWER TECHNOLOGIES FRANCE au 31/12/2013

Travail à faire : Toutes les questions sont indépendantes.

1. Quel mode de croissance a utilisé en décembre dernier le groupe canadien BOROLEX en France ? **[1 point]**
2. Quelles sont les causes de l'internationalisation du groupe canadien BORALEX en France ? **[1 point]**
3. Quel mode de croissance utilise le groupe français EDF à Velaines ? **[0,5 point]**
4. Quels modes de croissance utilise le groupe français EDF à Saint-Dizier ? **[1 point]**
5. Quels modes de croissance utilise le groupe CMR ? **[1 point]**
6. Quelles modalités d'internationalisation utilise le groupe CMR ? **[1,5 point]**
7. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société CMR à la société EDF (annexe 4) dans le système d'information comptable de la société CMR. Les activités respectives de la société CMR et du groupe EDF ont été décrites dans l'annexe 4. L'enregistrement du règlement n'est pas demandé. **[1 point]**
8. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société VOLTEC SOLAR à la société NEOEN (annexe 5) dans le système d'information comptable de la société NEOEN. La société VOLTEC SOLAR est spécialisée dans la fabrication de modules photovoltaïques. La société EOEN est spécialisée dans le développement de projets liés aux énergies renouvelables, la construction de centrales liées aux énergies renouvelables et la production d'électricité. On supposera que cette facture est reçue et enregistrée deux jours après la date d'émission. L'enregistrement du règlement n'est pas demandé. **[1 point]**
9. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société WOEHL & CIE à la société VOLTEC SOLAR (annexe 6) dans le système d'information comptable de la société WOEHL & CIE. La société WOEHL & CIE est spécialisée dans le transport et la logistique. L'enregistrement du règlement n'est pas demandé. **[1 point]**
10. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société ADECCO agence de Mantes-la-Jolie, à la société SULZER POMPES (annexe 7) dans le système d'information comptable de la société SULZER POMPES. La société ADECCO, filiale du groupe suisse éponyme, est spécialisée dans les solutions de travail intérimaire, de recrutement et de gestion des ressources humaines. La société SULZER POMPES, filiale du groupe suisse SULZER, est spécialisée dans la fabrication de pompes multiphasées destinées aux marchés du pétrole, du gaz et de la production d'énergie. On supposera que cette facture est reçue et enregistrée deux jours après la date d'émission. L'enregistrement du règlement n'est pas demandé. **[1 point]**
11. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société MONDRAGON ASSEMBLY FRANCE, à la société VOLTEC SOLAR (annexe 8) dans le système d'information comptable de la société VOLTEC SOLAR. La société MONDRAGON ASSEMBLY FRANCE, filiale du groupe espagnol MONDRAGON ASSEMBLY, est spécialisée dans la conception et la fabrication de lignes automatisées de production pour différentes industries (appareils médicaux, automobile, cosmétiques, électroménager...). On supposera que cette facture est reçue et enregistrée deux jours après la date d'émission. L'enregistrement du règlement n'est pas demandé. **[1 point]**
12. Présenter le bilan passif – tableau DGFIP n° 2051 de la société VERGNET HYDRO au 31/12/2014 (annexe 15 à compléter et à restituer avec la copie). La société VERGNET HYDRO, dont le siège social se situe à Ingré (Loiret), est spécialisée dans les études d'implantation, la conception et la fabrication de pompes pour l'approvisionnement en eau en milieu rural et isolé. **[3 points]**
13. Présenter l'extrait du compte de résultat 1^{ère} partie – tableau DGFIP n° 2052 de la société VERGNET HYDRO au 31/12/2014 permettant de déterminer le résultat d'exploitation (annexe 16 à compléter et à restituer avec la copie). **[3 points]**

14. Calculer le taux de variation du chiffre d'affaires de la société SUNPOWER TECHNOLOGIES au 31/12/2013. **[0,5 point]**
15. Présenter l'extrait du tableau des soldes intermédiaires de gestion de la société SUNPOWER TECHNOLOGIES au 31/12/2013 (annexe 17 à compléter et à restituer avec la copie). La société SUNPOWER TECHNOLOGIES est une filiale du groupe pétrolier français TOTAL. Son siège social se situe à Toulouse (Haute-Garonne). Elle est spécialisée dans la conception, la fabrication et l'installation de systèmes photovoltaïques. **[2,5 points]**

Rappel : Une somme parenthésée se lit comme une somme négative.

Remarque : Tout écart de + 3 ou - 3 euros entre le résultat d'exploitation trouvé dans l'extrait du tableau des soldes intermédiaires de gestion et le résultat d'exploitation (ligne GG) du compte de résultat 1^{ère} partie – tableau DGFIP n° 2052 est négligeable.

ANNEXE 1

Boralex, nouvel acteur majeur de l'éolien en France

Extrait, Anne Feitz, *Les Échos*, mercredi 24 décembre 2014

Implanté en France depuis quinze ans, le groupe canadien Boralex (150 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2013) est désormais le premier acteur indépendant de l'éolien dans l'Hexagone, derrière les groupes EDF et GDF Suez (aujourd'hui rebaptisé Engie). Le groupe canadien, spécialisé dans la production d'énergie renouvelable, vient de racheter Enel Green Power France, filiale de l'énergéticien italien Enel, pour 280 millions d'euros. À cette occasion, la société Enel Green Power France sera intégrée à la société Boralex Wind France, dont le siège social se situe à Blendecques (Pas-de-Calais). Le groupe Boralex ajoutera ainsi à son portefeuille 12 parcs éoliens, représentant une puissance installée de 186 mégawatts, ce qui portera son potentiel total en France à 455 MW.

L'acquisition comprend aussi un projet en cours de construction, de 10 MW, et un portefeuille de projets solaires et éolien, de maturités diverses, représentant 310 MW. « *Douze de ces projets, principalement dans l'éolien, sont à un stade avancé et pourraient ajouter jusqu'à 120 MW à notre capacité installée au cours des prochaines années* », a indiqué le porte-parole du groupe Boralex. Employant 48 salariés, Enel Green Power France a dégagé un résultat d'exploitation de 20 millions d'euros en 2013, pour un chiffre d'affaires de 33 millions d'euros.

Si Enel Green Power a justifié sa décision de sortir de l'Hexagone par sa volonté d'optimiser son portefeuille d'activités, le groupe Boralex désigne la France comme sa zone de croissance privilégiée. « *C'est un marché qui affiche de fortes opportunités dans le secteur éolien, avec notamment de nombreuses réserves de terrains disponibles. Nous souhaitons profiter de cette croissance* », explique Patrick Decostre, directeur général de Boralex Europe. « *En outre, la réglementation est stable et prévisible, ce qui est à nos yeux un atout important* ». Les incertitudes liées au tarif d'achat de l'électricité n'ont pas effrayé le groupe canadien. « *La France, qui représente désormais plus de 50 % de notre puissance installée (940 MW), nous permet de consolider notre activité en dehors de l'Amérique du Nord* », ajoute Sylvain Aird, vice-président de Boralex Europe.

[...]

ANNEXE 2

EDF étend sa base de maintenance des centrales nucléaires dans la Meuse

Extrait, Pascal Ambrosi, *Les Échos*, mardi 10 mars 2015

De larges allées bordées de racks¹ de stockage où circulent des chariots élévateurs. Rien ne distingue cette base logistique implantée à Velaines (Meuse), d'un autre entrepôt. C'est pourtant là que sont stockées les pièces de maintenance des centrales nucléaires d'EDF. D'ici à juin 2017, 27 000 m² supplémentaires seront construits, afin de porter la superficie totale à 72 000 m². Un pont roulant, permettant la manutention de pièces de 4 à 5 tonnes sera installé. Ce projet, qui générera la création d'une trentaine d'emplois, pour atteindre les 130 salariés, mobilise une enveloppe de 27 millions d'euros, qui viennent venant s'ajouter aux 40 millions d'euros initialement investis.

La base meusienne gère six millions de pièces (moteurs, pompes, etc.) de moins de 10 tonnes, qui doivent pouvoir être expédiées dans des délais très courts (de l'ordre de quatre heures) vers l'une ou l'autre des 19 centrales installées sur tout le territoire, afin d'éviter ou de limiter l'arrêt de l'un des 58 réacteurs en cas de panne. L'extension de la base de Velaines s'inscrit dans la perspective du « grand carénage », ce programme destiné à allonger la durée de vie des installations de production électronucléaire de quarante à soixante ans.

Parallèlement, EDF a annoncé la construction, à Saint-Dizier (Haute-Marne), d'une autre base de maintenance. Opérationnelle fin 2017, elle représentera un investissement de 42 millions d'euros, avec comme objectif de traiter les composants et outillages utilisés lors des arrêts programmés des réacteurs. Deux cents salariés de différentes entreprises de prestations de maintenance pour EDF y travailleront en permanence et une cinquantaine d'emplois seront créés.

[...]

¹ Un rack est un rayonnage spécifique dédié au stockage.

ANNEXE 3

Nucléaire : le grand carénage dope les capteurs de CMR

Paul Molga, *Les Échos*, jeudi 23 avril 2015

Après trente ans d'investissements dans le secteur énergétique, l'industriel CMR (Contrôle Mesure Régulation), installé sur la technopole de Château-Gombert à Marseille (Bouches-du-Rhône), s'apprête à tirer « les marrons du feu » nucléaire. Avec le programme de grand carénage, qui chiffre à 55 milliards d'euros d'ici à 2025 les travaux d'extension de la durée de vie du parc français de centrales, l'ensemble des systèmes de contrôle, de mesures et de régulation de température va devoir être changé. Or CMR est le principal fournisseur d'EDF pour ce type de matériel, mais aussi des groupes Alstom, Areva, Clemessy et Spie. Par ailleurs, il équipe les groupes électrogènes de secours pour le pompage d'eau des deux diésélistes, ABB et Fairbanks Motors, retenus pour sécuriser les installations dans le cadre des mesures post-Fukushima.

Les perspectives de CMR sont loin d'être symboliques : 58 réacteurs équipés de milliers de capteurs, rien qu'en France. Sans oublier les programmes de développement du parc nucléaire international, notamment en Chine, Corée du Sud, Grande-Bretagne, Inde et aux États-Unis. Le groupe prévoit 5 % de croissance annuelle pour les cinq ans à venir. « *Notre ambition est de parvenir à réaliser la moitié de notre activité dans le nucléaire à l'international contre 20 % aujourd'hui* », détaille Pascal Fouache, directeur général de la société CMR. Pour y parvenir, CMR a renforcé son équipe d'ingénieurs commerciaux, en charge de prospecter les clients ciblés et d'assurer le suivi des livraisons expédiées depuis le port de Marseille.

Outre un nouveau programme de qualification de ses salariés de 1,7 million d'euros, qui doit notamment lui permettre de faire entrer ses capteurs dans les centrales EPR², le groupe marseillais a conclu une *joint-venture* [en français coentreprise] pour renforcer sa production de pièces *low-cost* avec une société tchèque, car les produits du groupe CMR nécessitent beaucoup de petits composants. Ce qui portera à huit le nombre de sites de production et permettre à CMR d'accélérer la diversification de ses activités.

Créé en 1959, le groupe CMR, spécialisé dans la fabrication de systèmes électroniques de précision, équipe aussi les moteurs Diesel et gaz utilisés dans la marine, l'industrie pétrolière *offshore*, les industries minières et les sites de production d'énergie. Le groupe a également déployé son activité dans la fourniture d'armoires de distribution électrique avec l'implantation d'une usine à Singapour. « *Nous sommes ainsi devenus le principal fournisseur d'armoires de distribution électrique pour le leader de la construction de plates-formes d'extraction pétrolière offshore* », détaille Pascal Fouache.

² EPR (ou *Evolutionary Power Reactor*) : C'est le réacteur nucléaire civil de troisième génération, conçu et développé par le constructeur français Areva NP, dont une unité est en cours de construction à Flamanville (Manche).

ANNEXE 4**Facture envoyée par la société CMR à la société EDF****CMR**

Technopole de Château Gombert

7 avenue John Maynard Keynes

13381 MARSEILLE Cedex 13

N° tél. : 04.91.11.37.00

N° fax : 04.91.11.37.02

Code APE : 2651B – fabrication d'instrumentation scientifique et technique

N° facture	Date
55892	22/06/2015

EDF

Direction des Achats Production Énergie

Pôle chaudronnerie / tuyauterie /
robinetterie

20 place de La Défense

92050 PARIS LA DÉFENSE

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
XPE10	Capteur électronique de pression haute température	100	370,00	37 000,00

TOTAL H.T.	37 000,00
- REMISE	0,00
NET H.T.	37 000,00
TVA à 20,0 %	7 400,00
Montant T.T.C. en euros	44 400,00

Date d'échéance : le 22/07/2015

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 0,93 %

ANNEXE 5Facture envoyée par la société **VOLTEC SOLAR** à la société **NEOEN****VOLTEC SOLAR**

1 rue des Prés

67190 DINSHEIM-sur-BRUCHE

N° tél. : 03.88.49.49.84

N° fax : 03.88.49.49.85

Code APE : 2611Z – fabrication de composants électroniques

N° facture	Date
3482	23/06/2015

NEOEN

4 rue Euler

75008 PARIS

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
Parc solaire de Cestas	Modules photovoltaïques Tarka 72 cellules haut rendement	2 000	300,00	600 000,00

TOTAL H.T.	600 000,00
- REMISE 2 %	12 000,00
NET H.T.	588 000,00
TVA à 20,0 %	117 600,00
Montant T.T.C. en euros	705 600,00

Date d'échéance : le 23/08/2015

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 0,93 %

ANNEXE 6**Facture envoyée par la société WOEHL & CIE à la société VOLTEC SOLAR****WOEHL & CIE**

11 rue de Bayonne
 67100 Strasbourg
 N° tél. : 03.88.65.65.65
 N° fax : 03.88.79.40.80
 Code NAF : 5229B

N° facture	Date
394527	23/06/2015

VOLTEC SOLAR

1 rue des Prés
 67190 DINSHEIM-sur-BRUCHE

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
Contrat 492752	Transport assuré par nos soins de Dinsheim-sur-Bruche (Bas- Rhin) à Cestas (Gironde)	975 km	1,87	1 823,25

TOTAL H.T.	1 823,25
- REMISE %	
NET H.T.	1 823,25
TVA à 20,0 %	364,65
Montant T.T.C. en euros	2 187,90

Date d'échéance : 23/07/2015

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 0,93 %

ANNEXE 7**Facture envoyée par la société ADECCO à la société SULZER POMPES****ADECCO**

3 avenue de la République

78200 Mantes-la-Jolie

N° tél. : 01.30.33.19.20

N° fax : 01.30.33.10.85

Code APE : 7820Z – Activités des agences de travail temporaire

N° facture	Date
836452	24/06/2015

SULZER POMPES

Mantes Innovaparc

1 rue de l'innovation

78200 BUCHELAY

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
Contrat 551385	Mise à disposition de deux techniciens en automatisme durant la période du 11/05 au 29/05/2015	30 jours	114,00	3 420,00

TOTAL H.T.	3 420,00
- REMISE 2 %	0,00
NET H.T.	3 420,00
TVA à 20,0 %	684,00
Montant T.T.C. en euros	4 104,00

Date d'échéance : à réception

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 0,93 %

ANNEXE 8

**Facture envoyée par la société MONDRAGON ASSEMBLY FRANCE à la société
VOLTEC SOLAR**

MONDRAGON ASSEMBLY FRANCE

Route nationale 7

Parc d'activités Les Pradines

84100 Orange

N° tél. : 04.90.11.16.60

N° fax : 04.90.11.18.87

Code APE : 3320C – Conception et assemblage d'équipements de contrôle des processus industriels

N° facture	Date
2617	29/06/2015

VOLTEC SOLAR

1 rue des Prés

67190 DINSHEIM-sur-BRUCHE

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
Commande du 09/02/2015	Ligne d'assemblage automatisé de panneaux photovoltaïque	1	195 000,00	195 000,00

TOTAL H.T.	195 000,00
- REMISE 2 %	0,00
NET H.T.	195 000,00
TVA à 20,0 %	39 000,00
Montant T.T.C. en euros	234 000,00

Date d'échéance : le 29/08/2015

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 0,93 %

ANNEXE 9

Extrait du plan de comptes commun à tous les enregistrements demandés

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
205	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, etc.
211	Terrains
213	Constructions
2154	Matériel industriel
2182	Matériel de transport
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
2184	Mobilier
...	...
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
411	Clients
...	...
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44571	État – TVA collectée sur ventes
...	...
512	Banque
...	...
601	Achats de matières premières
60221	Achats de combustibles
6064	Achats de fournitures administratives
607	Achats de marchandises
611	Sous-traitance (de capacité ou de technicité)
613	Locations
615	Entretien et réparations
616	Primes d'assurances
6211	Personnel intérimaire
6226	Honoraires
624	Transports de biens
625	Déplacements, missions et réceptions
626	Frais postaux et de télécommunications
627	Services bancaires et assimilés
6282	Frais de sécurité
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue
...	...
665	Escomptes accordés
...	...
701	Ventes de produits finis
706	Ventes de prestations de services
707	Ventes de marchandises
...	...
765	Escomptes obtenus
...	...

ANNEXE 10

Extrait de la balance des comptes de la société VERGNET HYDRO au 31/12/2014

Numéros des comptes	Intitulés des comptes	Soldes après inventaire	
		Débit	Crédit
101	Capital social		1 800 000
1061	Réserve légale		184 552
1068	Autres réserves		1 341 754
120	Résultat de l'exercice		849 620
131	Subventions d'équipement		235 020
1512	Provisions pour garanties données aux clients		161 031
1531	Provisions pour pensions et obligations similaires		79 526
164	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		101 744
4191	Clients – Avances et acomptes reçus sur commandes		163 607
401	Fournisseurs		834 735
403	Fournisseurs – effets à payer		201 567
404	Fournisseurs d'immobilisations		377 905
421	Personnel – Rémunérations dues		377 816
431	Sécurité Sociale		215 375
44551	État – TVA à décaisser		143 209
487	Produits constatés d'avance		390 000
512	Banque		43 927
601	Achats de matières premières	2 643 030	
6031	Variation des stocks de matières premières		92 821
611	Sous-traitance	1 168 524	
612	Redevances de crédit-bail	256 119	
615	Entretien et réparations	371 485	
616	Primes d'assurances	277 509	
6211	Personnel intérimaire	443 193	
6222	Commissions et courtages sur ventes	641 372	
624	Transports de biens	367 956	
627	Services bancaires	87 515	
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	166 809	
641	Rémunérations sur personnel	1 143 014	
645	Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	457 412	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	28 548	
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	57 357	
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	304 768	
7011	Ventes de produits finis en France		300 780
7012	Ventes de produits finis hors de France		7 218 729
7061	Ventes de prestations de services en France		76 996
7062	Ventes de prestations de services hors de France		1 847 912
71355	Variation des stocks de produits finis	76 863	
7817	Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants		226 122
758	Produits divers de gestion courante		1 864

ANNEXE 11

Tableau de passage des comptes de la balance au bilan passif – tableau DGFIP n° 2051

POSTES DU BILAN (PASSIF)	INTITULÉS DES COMPTES
Capitaux propres	
Capital	101. Capital (1).
dont versé	1013. Capital souscrit appelé, versé.
Primes d'émission, de fusion, d'apport	104. Primes liées au capital social.
Ecarts de réévaluation	105. Ecarts de réévaluation.
Réserves :	
Réserve légale	1061. Réserve légale.
Réserves statutaires et contractuelles	1063. Réserves statutaires ou contractuelles.
Réserves réglementées	1062. Réserves indisponibles; 1064. Réserves réglementées.
Autres	1068. Autres réserves.
Report à nouveau	11. Report à nouveau (2).
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	12. Résultat net de l'exercice(3).
Subventions d'investissement	131. Subventions d'équipement; 138. Autres subventions d'investissement; 139. Subventions d'investissement inscrites : compte de résultat (soldes débiteurs) (4).
Provisions réglementées	14. Provisions réglementées.
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour risques	151. Provisions pour risques.
Provisions pour charges	153. Provisions pour pensions et obligations similaires; 155. Provisions pour impôts; 156. Provisions pour renouvellement d'immobilisations (entreprises concessionnaires); 157. Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices; 158. Autres provisions pour charges.
Dettes	
Emprunts obligataires convertibles	161. Emprunts obligataires convertibles.
Autres emprunts obligataires	163. Autres emprunts obligataires.
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	164. Emprunts auprès des établissements de crédit; 512C. Banques; 517C. Autres organismes financiers; 518. Intérêts courus (à payer) (5); 519. Concours bancaires courants.
Emprunts et dettes financières divers	165. Dépôts et cautionnements reçus; 166. Participation des salariés (6); 167. Emprunts et dettes assorties de conditions particulières; 168. Autres emprunts et dettes assimilées; 171. Dettes rattachées à des participations (groupe) (7); 174. Dettes rattachées à des participations (hors groupe); 178. Dettes rattachées à des sociétés en participation; 426. Personnel. - Dépôt 451. Groupe (8); 455C. Associés. - Comptes courants; 456C. Associés. - Opérations sur le capital; 458C. Associés. Opérations faites en commun et en GIE (8).
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4191. Clients - Avances et acomptes reçus sur commandes.
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	401. Fournisseurs (7); 403. Fournisseurs. - Effets à payer (9); 408. Fournisseurs. - Factures non parvenues (10).
Dettes fiscales et sociales	427. Personnel. - Rémunérations dues; 422. Comités d'entreprise, d'établissement; 424. Participation des salariés aux fruits de l'expansion; 427. Personnel. - Oppositions; 428. Personnel. - Charges à payer (11); 431. Sécurité sociale; 437. Autres organismes sociaux; 438C. Organismes sociaux. - Charges à payer (12); 442. Etat-impôts et taxes recouvrables sur des lieux; 443C. Opérations particulières avec l'Etat, les collectivités publiques, les organismes internationaux (8); 444C. Etat - Impôts sur les bénéfices; 445C. Etat - Taxes sur le chiffre d'affaires; 446. Obligations cautionnées; 447. Autres impôts, taxes et versements assimilés; 448. Etat - Charges à payer (13); 457. Associés. - Dividendes à payer.
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	269. Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés; 279. Versements restant à effectuer sur titre immobilisés non libérés; 404. Fournisseurs d'immobilisations (7); 405. Fournisseurs d'immobilisations. - Effets à payer (9); 408. Fournisseurs. - Factures non parvenues (14).
Autres dettes	4196. Clients. Dettes pour emballages et matériels consignés (7); 4198. Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs établir; 464. Dettes sur acquisitions de valeurs mobilières de placement; 467C. Autres comptes (débiteurs ou) créditeurs; 468. Divers. - Charges à payer (15); 478C. Autres comptes transitoires; 509. Versements restant à effectuer sur valeurs mobilières de placement non libérées.
Produits constatés d'avance	487. Produits constatés d'avance.
Ecarts de conversion. - Passif	477. Différence de conversion. - Passif.

ANNEXE 12

Tableau de passage des comptes de charges de la balance au compte de résultat –
tableau DGFIP n° 2052

POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT (DÉBIT)	INTITULÉS DES COMPTES
Charges d'exploitation (1) Achats de marchandises	607. Achats de marchandises. <i>A déduire</i> 6097. Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats de marchandises.
Variation de stock	6037. Variation des stocks de marchandises.
Achats de matières premières et autres approvisionnements	601. Achats stockés. - Matières premières (et fournitures); 602. Achats stockés. - Autres approvisionnements (matières consommables, fournitures consommables, emballages) (2). <i>A déduire</i> : 6091. Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats de matières premières (et fournitures); 6092. Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats d'autres approvisionnements stockés.
Variation de stock	6031. Variation des stocks de matières premières (et fournitures); 6032. Variation des stocks des autres approvisionnements.
Autres achats et charges externes	604. Achats d'études et prestations de service; 605. Achats de matériel, équipements et travaux; 606. Achats non stockés matières et fournitures. <i>A déduire</i> : 6094 - 6095 - 6096 - 6098. Rabais, remises et ristournes obtenus. 61/62. Autres charges externes : services extérieurs (61), autres services extérieurs (62) : - 611. Sous-traitance générale (3); 612. Redevances de crédit-bail; 613. Locations; 614. Charges locatives et de copropriété 615. Entretien et réparations; 616. Primes d'assurances; 617. Études et recherches; 618. Divers (documentation, frais colloques, séminaires, conférences). <i>A déduire</i> : 619. Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs. - 621. Personnel extérieur à l'entreprise; 622. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires; 623. Publicité, publications relations publiques. 624. Transports de biens et transports collectifs du personnel; 625. Déplacements, missions réceptions; 626. Frais postaux et frais de télécommunications; 627. Services bancaires et assimilés; 628. Divers <i>à déduire</i> : 629. Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs.
Impôts, taxes et versements assimilés	631. Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts); 633. Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes); 635. Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts); 637. Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes).
Salaires et traitements	641. Rémunérations du personnel (4); 644. Rémunération du travail de l'exploitant (5).
Charges sociales	645. Charges de sécurité sociale et de prévoyance; 646. Cotisations sociales personnelles de l'exploitant; 647. Autres charges sociales; 648. Autres charges de personnel (6).
Dotations aux amortissements et aux provisions : Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6811. Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles; 6812. Dotations aux amortissements et charges d'exploitation à répartir.
Sur immobilisations : dotations aux provisions	6816. Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles.
Sur actif circulant : dotations aux provisions	6817. Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants (7).
Pour risques et charges : dotations aux provisions	6815. Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation.
Autres charges	651. Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires; 653. Jetons de présence; 654. Pertes sur créances irrécouvrables; 658. Charges diverses de gestion courante.
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	655. Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.
Charges financières : Dotations aux amortissements et aux provisions	6861. Dotations aux amortissements des primes de rempassement des obligations; 6865. Dotations aux provisions pour risques et charges financiers; 6866. Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers.
Intérêts et charges assimilés (8)	661. Charges d'intérêts; 664. Pertes sur créances liées à des participations; 665. Escomptes accordés; 668. Autres charges financières.
Différences négatives de change	666. Pertes de change.
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	667. Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement.
Charges exceptionnelles : Sur opérations de gestion	671. Charges exceptionnelles sur opérations de gestion.
Sur opérations en capital	675. Valeurs comptables des éléments d'actif cédés; 678. Autres charges exceptionnelles.
Dotations aux amortissements et aux provisions	6871. Dotations aux amortissements exceptionnels sur immobilisations; 6872. Dotations aux provisions réglementées (immobilisations); 6873. Dotations aux provisions réglementées (stocks); 6874. Dotations aux autres provisions réglementées; 6876. Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles; 6876. Dotations aux provisions pour dépréciations exceptionnelles.
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	691. Participation des salariés aux fruits de l'expansion.
Impôts sur les bénéfices	695. Impôts sur les bénéfices; 697. Imposition forfaitaire annuelle des sociétés.

(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs.

(2) Sous-comptes 6021, 6022 et 6026.

(3) Autres que sous-traitance incorporée directement aux ouvrages et produits fabriqués et inscrits aux comptes 604 ou 605.

(4) Y compris gérance majoritaire et administrateurs de sociétés.

(5) Sous réserve des dispositions en vigueur.

(6) A ventiler éventuellement entre « Salaires et traitements » et « Charges sociales ».

(7) Autres que valeurs mobilières de placement.

(8) Dont intérêts concernant les entreprises liées.

ANNEXE 13

Tableau de passage des comptes de produits de la balance au compte de résultat –
tableau DGFIP n° 2052

POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT (CRÉDIT)	INTITULÉS DES COMPTES
Produits d'exploitation (1) Ventes de marchandises	707. Ventes de marchandises. A déduire : 7097. Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise sur ventes de marchandises.
Production vendue (biens et services)	701. Ventes de produits finis; 702. Ventes de produits intermédiaires; 703. Ventes de produits résiduels; 704. Travaux; 705. Etudes; 706. Prestations de services; 708. Produits des activités annexes. A déduire : 7091 - 7092 - 7094 - 7095 - 7096 - 7098. Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise.
Production stockée	7133. Variation des en-cours de production de biens; 7134. Variation des en-cours de production de services; 7135. Variation des produits.
Production immobilisée	72. Production immobilisée; 73. Produits nets partiels sur opérations à long terme (2).
Subventions d'exploitation	74. Subventions d'exploitation.
Reprises sur provisions (et amortissements) et transferts de charges	781. Reprises sur amortissements et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation) (3); 791. Transferts de charges d'exploitation (4).
Autres produits	751. Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires; 752. Revenus d'immeubles non affectés aux activités professionnelles; 753. Jetons de présence et rémunération d'administrateurs, gérant; 758. Produits divers de gestion courante.
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	755. Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.
Produits financiers	761. Produits de participation.
De participation (5)	762. Produits des autres immobilisations financières.
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	763. Revenus des autres créances; 764. Revenus des valeurs mobilières de placement; 765. Escomptes obtenus; 766. Autres produits financiers.
Autres intérêts et produits assimilés (5)	766. Reprises sur provisions (à inscrire dans les produits financiers) (6); 796. Transferts de charges financières (7).
Reprises sur provisions et transferts de charges	766. Gains de change.
Différences positives de change	767. Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement.
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	771. Produits exceptionnels sur opérations de gestion.
Produits exceptionnels	775. Produits de cessions d'éléments d'actif; 777. Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice.
Sur opérations de gestion	778. Autres produits exceptionnels.
Sur opérations en capital	787. Reprises sur provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels) (8); 797. Transferts de charges exceptionnelles (9).
Reprises sur provisions et transferts de charges	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.

(2) A inscrire sur une ligne distincte (hors chiffre d'affaires).

(3) Reprises détaillées en 7811, 7815, 7816 et 7817.

(4) Pour la partie des charges d'exploitation transférée.

(5) Dont produits concernant les entreprises liées.

(6) Reprises détaillées en 7865 et 7866.

(7) Pour la partie des charges financières transférée.

(8) Reprises détaillées de 7872 à 7876.

(9) Pour la partie des charges exceptionnelles transférée.

ANNEXE 14

Compte de résultat 1^{ère} partie – tableau DGFIP n° 2052 de la société SUNPOWER TECHNOLOGIES FRANCE au 31/12/2013

AGREMENT DGFIP C5114.10006

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N°2052 2014

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
Designation de l'entreprise <u>Sunpower Technologies France Sas</u>						Néant <input type="checkbox"/>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	906 003	FB	FC	906 003	921 159	
	Production vendue	biens*	FD	1 635 370	FE	FF	1 635 370	19 281 679
		services*	FG	9 583 665	FH	FI	9 583 665	2 627 787
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 125 038	FK	FL	12 125 038	22 830 625	
	Production stockée*				FM	(15 782)	(138 345)	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	2 169 099	741 606	
	Autres produits (1) (11)				FQ	176	35 807	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	14 278 531
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	874 549	766 518	
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	10 293	12 119 049	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	1 857 917	782 758	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	5 307 113	4 046 598	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	335 616	421 706	
	Salaires et traitements*				FY	2 754 197	2 753 751	
	Charges sociales (10)				FZ	1 208 717	1 304 599	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	881 571	480 518	
			- dotations aux provisions		GB		433 336	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		470 430		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	87 290	1 258 106		
Autres charges (12)				GE	12	1 007		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	13 317 276	24 838 375
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	961 255	(1 368 682)
BÉNÉFICIAIRES DU RÉSULTAT	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	75 897	226 476	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		2 383	
	Différences positives de change				GN	132	28 887	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)						GP	76 029	257 747
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	11 575		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	(1 122)	12 455	
	Différences négatives de change				GS	36 576	160 956	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)						GU	47 029	173 411
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	29 000	84 336
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	990 255	(1 284 347)

(RENVOIS : voir tableau n° 2051) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE 15 à compléter et à restituer avec la copie
Bilan passif – tableau DGFIP n° 2051 de la société VERGNET HYDRO au 31/12/2014

cerfa N° 10938 * 15
 Formulaire obligatoire (article 53 A
 du Code général des impôts)

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2013
 (@internet-DGFIP)

Désignation de l'entreprise _____ Néant

		Exercice N	Exercice N - 1	
1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
		Réserve légale (3)	DD	
		Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
		Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
		Report à nouveau	DH	
		RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	
		Subventions d'investissement	DJ	
		Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL	
		Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC		
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE 16 à compléter et à restituer avec la copie
Compte de résultat 1^{ère} partie – tableau DGFIP n° 2052 de la société VERGNET
HYDRO au 31/12/2014



N° 10167 * 18

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2014

@internet-DGFIP

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : _____ Néant <input type="checkbox"/>						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF	
		services *	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX		
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
				GV		
				GW		

N° 2052 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2014 - 136 016

ANNEXE 17 à compléter et à restituer avec la copie
Extrait du tableau des soldes intermédiaires de gestion de la société SUNPOWER
TECHNOLOGIES FRANCE au 31/12/2013

Éléments de calcul	Montant
Ventes de marchandises	
Achats de marchandises	
Variation de stock de marchandises	
= Marge commerciale	
Production vendue	
Production stockée	
Production immobilisée	
= Production de l'exercice	
Marge commerciale	
Production de l'exercice	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements	
Autres achats et charges externes	
= Valeur ajoutée produite	
Valeur ajoutée produite	
Subventions d'exploitation	
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
= Excédent brut d'exploitation (ou Insuffisance brute d'exploitation)	
Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)	
Reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges d'exploitation	
Autres produits d'exploitation	
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	
Autres charges d'exploitation	
= Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	